

FICHE DE POSTE

ENSEIGNANT ITINERANT CHARGE D'ASSURER L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ALLEMANDE

Année scolaire 2024/2025

DISPOSITIF	<p>Un certain nombre de collèges du Doubs sont inscrits dans la carte académique des collèges bilingues allemand/anglais.</p> <p>Certaines écoles relevant des secteurs des collèges concernés proposeront l'enseignement de la langue allemande aux élèves de l'école élémentaire dont les familles ont opéré le choix de cette langue.</p> <p>Les enseignants affectés sur les missions d'enseignement de la langue allemande sont chargés de dispenser cet enseignement dans les écoles concernées et dans une moindre mesure l'enseignement de la langue anglaise. Ils auront aussi à proposer des activités en langue allemande dans le cadre de l'EMILE.</p>
MISSIONS	<p>1 poste d'enseignant itinérant chargé d'enseigner la langue allemande dans les écoles du Doubs</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 poste à 100% secteur géographique de Montbéliard
CADRE GÉNÉRAL DE LA FONCTION	<p>Les missions sont exercées sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur d'académie directeur académique des services de l'Éducation nationale du Doubs et sous la responsabilité pédagogique des inspecteurs et inspectrices des circonscriptions concernées.</p> <p>Le pilotage du dispositif global est assuré par l'inspecteur chargé de la mission départementale "Langues Vivantes Étrangères".</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	<p>Nomination à titre définitif.</p>
MISSIONS	<p>Assurer l'enseignement de la langue allemande aux élèves relevant du cursus de l'école élémentaire dans le cadre du respect des programmes à raison de deux séances de 45 mn par semaine.</p> <p>Assurer l'EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère) aux élèves de CM2 à raison de 45 mn par semaine.</p> <p>Assurer l'enseignement de la langue anglaise dans le cadre des contraintes organisationnelles de certaines écoles et du respect des programmes de l'école primaire à raison de deux séances de 45 mn par semaine.</p>
CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MOBILISABLES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maîtriser la langue allemande au niveau B2 pour la compréhension orale et au niveau B1 pour l'expression orale (CECRL) ➤ Maîtriser la langue anglaise au niveau B2 pour la compréhension orale et au niveau B1 pour l'expression orale (CECRL) ➤ Disposer de connaissances relatives à la didactique des langues vivantes étrangères ➤ Faire preuve de mobilité et d'adaptabilité ➤ Être capable de travailler en équipe.

Pour plus d'information, les personnes intéressées sont invitées à contacter madame Béatrice RENAULT conseillère pédagogique départementale en langues vivantes.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DU CANDIDAT
--

1. Dans le domaine de la connaissance du système éducatif
--

Connaissances des orientations actuelles de la politique éducative
--

Connaissances des orientations dans le cadre de l'enseignement des langues vivantes étrangères
--

2. Dans le domaine pédagogique et didactique

➤ Connaissances didactiques et pédagogiques dans le domaine des langues vivantes étrangères

3. Maîtrise de la langue allemande

4. Maîtrise de la langue anglaise
--

5. Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle
--

Capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative
--

Capacités à travailler en équipe

Capacités d'adaptation à des contextes variés

Qualité de l'expression

Aptitude à la communication

Sens de la représentation du système éducatif
